

CHARTE ÉTHIQUE DE LUBATEX GROUP

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
RESPECT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS	5
I. Respect des lois anti-corruption	5
II. Respect des lois commerciales et des sanctions internationales.....	6
III. Respect du droit anti-trust et de la concurrence	7
IV. Respect de la qualité et de la sécurité des produits.....	7
V. Respect des droits humains	7
VI. Respect du droit de l'environnement	7
VII. Environnement de travail.....	8

« DES PERSONNES ACHÈTENT À DES PERSONNES ET DOIVENT LE FAIRE DE MANIÈRE ÉTHIQUE »

Le groupe Lubatex est une entreprise familiale créée en 2010 qui est devenue un acteur majeur dans la distribution de batteries et de lubrifiants sur le marché mondial des pièces de rechange. Spécialisé notamment dans l'exportation de produits fabriqués en Europe, le groupe Lubatex est devenu l'un des principaux exportateurs de marques de renommée internationale dans le secteur des pièces de rechange Premium.

Nous considérons que nos employés font partie de la « *famille Lubatex* » et qu'ils partagent et adhèrent à toutes les valeurs éthiques de notre groupe européen. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux et de chaque entité du groupe Lubatex qu'ils s'engagent à respecter nos valeurs éthiques. Nous considérons qu'il est essentiel d'être attentif à ces principes et de les appliquer quotidiennement au sein du groupe. Notre culture éthique, partagée par toutes les entreprises du groupe Lubatex, crée de la valeur pour le groupe en garantissant que les relations entre les employés, ainsi qu'entre les employés et les partenaires commerciaux externes, sont conformes aux lois et aux valeurs éthiques du groupe, telles que la transparence des activités commerciales, la fiabilité des relations, le respect des droits de l'homme, la durabilité et la santé sur le lieu de travail.

La réputation de notre entreprise est le fruit de l'engagement de chacun d'entre nous et nous devons constamment nous efforcer de la maintenir et de la renforcer. Chaque collaborateur du groupe doit veiller à ce que les services fournis à nos partenaires commerciaux soient guidés par des normes de qualité, mais aussi par le respect des lois et des valeurs partagées par toutes les entreprises du groupe Lubatex.

Nous avons donc élaboré la présente Charte éthique des entreprises du groupe Lubatex à cet égard. Cette Charte éthique vise à aider chaque employé du groupe Lubatex à identifier les situations à risque, à définir des engagements communs et à exposer les grands principes de comportement à adopter dans différentes situations. Ce document est à la disposition des employés du groupe LUBATEX au sein de chaque entreprise du groupe et sur notre site web (<https://www.lubatexgroup.com/>).

Nous sommes fiers de nos valeurs éthiques et cette Charte éthique doit nous permettre de toujours les respecter.

Le Comité exécutif :

Nicolas MEYER, représentant légal de Lubatex Group SA et directeur financier du groupe

Gaby KLEIN, administrateur et fondateur

AVANT-PROPOS

Le groupe Lubatex a établi la présente Charte éthique (ci-après dénommée « Charte Éthique » ou « Charte ») afin de garantir que toutes les sociétés du groupe Lubatex (ci-après dénommée « groupe Lubatex ») mènent leurs activités commerciales avec intégrité, transparence et honnêteté. Bien qu'il ne puisse couvrir toutes les situations possibles, cette Charte Éthique promeut les valeurs fondamentales auxquelles le groupe Lubatex adhère. Il vise à respecter les lois et réglementations applicables, les droits des employés, les droits de l'homme et l'environnement, ainsi qu'à protéger les valeurs éthiques du groupe Lubatex et de ses partenaires commerciaux.

La présente Charte Éthique vise à aider chaque employé et partenaire à adopter un comportement éthique dans un lieu de travail sûr lorsqu'il prend une décision et à s'assurer que celle-ci est conforme aux lois et réglementations applicables au groupe Lubatex, qui est principalement basé en Europe et se conforme à la législation européenne ainsi qu'aux normes sociales et environnementales de l'UE. Afin de promouvoir les valeurs du groupe Lubatex, chacun doit connaître cette Charte Éthique et se conformer à ses dispositions. Cela inclut tous les employés, cadres et dirigeants. Les violations de cette Charte seront prises au sérieux et pourraient entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, conformément aux lois et réglementations applicables en la matière.

Si des préoccupations ou des doutes concernant le respect des valeurs et des dispositions décrites dans la présente Charte Éthique sont soulevés, le groupe Lubatex demande à ses employés de les signaler afin de pouvoir enquêter et corriger tout problème potentiel.

Le groupe Lubatex attend de ses partenaires commerciaux et autres tiers qu'ils agissent avec la même honnêteté et la même intégrité et leur demande d'accepter et de respecter la Charte Éthique des partenaires commerciaux qu'il a adopté et qui a été intégré dans un code distinct intitulé « Code d'éthique des partenaires commerciaux ».

Cette Charte lie toutes les sociétés du groupe Lubatex, où qu'elles se trouvent, qu'elles existent aujourd'hui ou qu'elles soient créées à l'avenir. Cette Charte Éthique lie donc le groupe Lubatex ainsi que ses sociétés sœurs, ses filiales et ses sociétés contrôlées.

RESPECT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

Le groupe Lubatex a des partenaires commerciaux dans plusieurs pays qui peuvent être des distributeurs, des agents commerciaux, des prestataires de services ou fournir des services de conseil au groupe, pour ne citer que quelques-unes des activités couvertes par nos partenaires commerciaux. Le groupe Lubatex est attaché à ce réseau de partenaires commerciaux. Le groupe Lubatex reconnaît également l'importance du respect des lois et réglementations dans le cadre de ses activités commerciales. Les conséquences d'un non-respect peuvent nuire gravement à la réputation et aux valeurs d'entreprise du groupe Lubatex.

La violation de toute loi anti-corruption, sanction internationale, droit de la concurrence ou loi sur les exportations et réglementations associées peut entraîner des sanctions sévères, ainsi que des poursuites pénales et une atteinte irrémédiable à la réputation de la personne concernée et de l'entreprise.

Le groupe Lubatex mène ses activités de manière responsable en :

- Se familiarisant avec toutes les lois et réglementations susceptibles de s'appliquer au domaine de responsabilité du groupe Lubatex et en les respectant
- Demandant conseil à ses conseillers juridiques en cas de doute
- Centralisant tous les signalements de non-conformité à l'adresse électronique suivante : compliance@lubatexgroup.com .

I. Respect des lois anti-corruption

Le groupe Lubatex croit en la transparence des affaires et en des relations de confiance avec ses partenaires.

Par conséquent, le groupe Lubatex condamne toute forme de corruption et refuse de faire affaire avec des partenaires commerciaux qui encourageraient ou toléreraient des pratiques corrompues.

Le groupe Lubatex doit se conformer à toutes les lois européennes anticorruption applicables ainsi qu'aux lois et réglementations nationales applicables du pays dans lequel la société du groupe est implantée.

Le groupe Lubatex entend prévenir toute violation potentielle des lois anticorruption applicables, notamment en :

- Sensibilisant ses équipes aux législations nationales et internationales applicables en matière de lutte contre la corruption et en veillant à leur respect
- N'offrant, ne promettant ou ne donnant rien de valeur à un fonctionnaire, à des partenaires commerciaux ou à toute autre personne dans le but d'obtenir un avantage commercial indu
- Interdisant d'offrir, de donner ou de recevoir des cadeaux, des repas ou des divertissements de grande valeur à des fins illégales ou contraires à l'éthique
- N'acceptant d'offrir, de donner ou d'accepter des cadeaux et des divertissements que s'ils sont offerts ou reçus avec discernement afin d'éviter les conflits d'intérêts
- Limiter les paiements à la valeur des services fournis, à un partenaire légitime et en tenant compte d'une raison commerciale valable

- Vérifier qu'aucun de ses employés, actionnaires ou représentants n'est un représentant politique d'un gouvernement ou d'une organisation internationale.

II. Respect des lois commerciales et des sanctions internationales

Le groupe Lubatex est fier d'avoir des clients et des activités dans de nombreux pays.

Le groupe Lubatex mène ses activités internationales dans le respect :

- des lois et réglementations régissant le commerce international et l'exportation
- des lois et réglementations applicables relatives :
 - à la fourniture, la vente, le transfert, l'exportation et la réexportation de produits ;
 - aux sanctions économiques (y compris, mais sans s'y limiter, les embargos complets et/ou sectoriels et les parties sanctionnées) ; et
 - des contrôles à l'exportation (y compris, mais sans s'y limiter, les produits militaires ou à double usage), y compris les sanctions internationales contre la Russie.

À cet égard, le groupe Lubatex prévient toute violation potentielle et garantit le respect des lois et réglementations commerciales applicables en :

- étant conscient que certains produits, certaines, destinations ou parties peuvent faire l'objet d'un embargo ou d'une interdiction et nécessiter une attention particulière afin de garantir que toutes les transactions internationales sont effectuées conformément aux lois et réglementations applicables
- reconnaissant que, pour des raisons nationales, sécuritaires, politiques ou économiques, les gouvernements peuvent contrôler l'importation et l'exportation d'équipements et de composants sensibles
- Effectuer des vérifications préalables, le cas échéant, sur les organisations tierces avec lesquelles le groupe Lubatex a l'intention de faire affaire
- Refuser de conclure des contrats, de fournir, de vendre, de transférer, d'exporter, de mettre à disposition ou d'utiliser des produits d'une manière qui contourne, viole ou évite les sanctions internationales applicables
- Empêcher de conclure des contrats, de fournir, de vendre, d'exporter, de mettre à disposition ou d'utiliser des produits, directement ou indirectement, avec :
 - Une société située, enregistrée, constituée, domiciliée ou dont le siège social se trouve dans une juridiction visée par les sanctions internationales applicables de l'UE ; et
 - Une personne, une entité ou une organisation qui :
 - i. figure sur une liste de sanctions internationales de l'UE ou est associé à celle-ci, ou
 - ii. est détenue, contrôlée ou appartient à une personne physique ou morale, une entité ou un organisme figurant sur une liste de sanctions internationales de l'UE ou associé à celle-ci, ou
 - iii. agit au nom ou pour le compte de toute personne spécifiquement désignée ou figurant sur une liste de sanctions internationales de l'UE.

III. Respect du droit anti-trust et de la concurrence

Le groupe Lubatex estime qu'il est important de mener ses activités de manière loyale et respecte le droit anti-trust et de la concurrence applicables à ses activités.

En outre, le groupe Lubatex empêche toute violation du marché libre et concurrentiel en évitant soigneusement toute discussion avec ses concurrents sur des informations sensibles, notamment les parts de marché, le marketing, les prix et les stratégies de tarification.

IV. Respect de la qualité et de la sécurité des produits

Le groupe Lubatex entend entretenir des relations commerciales durables et solides avec ses clients et ses partenaires commerciaux.

Le groupe Lubatex s'efforce de fournir des produits de qualité offrant un niveau élevé de sécurité, de fiabilité et de performance environnementale.

C'est pourquoi le groupe Lubatex respecte les opinions des parties prenantes et :

- Sollicite et écoute les retours des clients
- Effectue des vérifications et des tests, conformément aux lois obligatoires et applicables, sur les produits qui seront livrés, chaque fois que cela est approprié
- Offre des conseils et une assistance technique pour aider ses clients ou ses partenaires commerciaux.

V. Respect des droits humains

Le groupe Lubatex est un groupe éthique qui ne tolère aucune violation des droits humains au sein de ses propres entreprises ou parmi ses partenaires commerciaux.

Par conséquent, le groupe Lubatex s'efforce de respecter et de protéger les droits de l'homme en :

- S'opposant fermement à toute forme de travail des enfants, de traite des êtres humains ou à tout autre type de travail forcé ou involontaire
- Se démarquant de toute personne qui se livre ou est impliquée dans des violations des droits humains
- Signalant tout problème lié à la violation des droits humains

VI. Respect du droit de l'environnement

Le groupe Lubatex estime qu'il est essentiel de contribuer au développement durable de la société et a à cœur de minimiser son impact sur l'environnement.

C'est pourquoi le groupe Lubatex s'efforce de préserver, protéger et, dans la mesure du possible, améliorer l'environnement en accordant une attention particulière aux points suivants :

- La réduction des déchets, la réutilisation des produits et le recyclage des ressources dans le cadre de ses activités commerciales

- La prise en compte et la réduction de son empreinte environnementale dans le cadre de ses activités commerciales
- La durabilité, en tant qu'élément central de ses activités commerciales

À cette fin, le groupe Lubatex adapte ses opérations conformément aux lois environnementales locales et mondiales afin de mener ses activités avec le moins d'impact possible sur l'environnement et s'appuie sur ses partenaires commerciaux pour obtenir des informations pertinentes sur les réglementations environnementales applicables.

VII. Environnement de travail

Le groupe Lubatex ne tolère aucune pratique abusive et insiste sur le fait que tous les employés doivent être traités avec dignité et respect. Le groupe promeut et maintient un lieu de travail respectueux, sûr et sain, et attend de ses employés qu'ils se respectent et se soutiennent mutuellement sur leur lieu de travail.

Par conséquent, le groupe Lubatex interdit sur ses lieux de travail :

- Toute discrimination fondée, entre autres, sur la race, la couleur de peau, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, le statut transgenre, l'état civil, la grossesse, le statut parental, la religion, la nationalité, l'origine ethnique, le handicap et l'âge
- Tout harcèlement moral ou sexuel

En outre, le groupe Lubatex s'efforce d'assurer cette protection en :

- Prenant les mesures appropriées pour protéger la sécurité et la santé de chaque employé et de toute personne concernée par ses activités commerciales
- Suivant les directives et procédures de sécurité
- Réagissant en cas de blessure ou d'autre urgence pouvant entraîner un risque corporel ou sanitaire.

Nous remercions tous les employés de notre groupe pour leur coopération.
